

République du SENEGAL

Un Peuple-un But-une Foi



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET A L'ENTREPRENARIAT RURAL/ phase
2 - (PADAER II)



Appel à manifestation d'intérêt à l'attention des organisations professionnelles et des opérateurs porteurs d'initiatives économiques au profit des femmes et jeunes ruraux

Le PADAER-II vise l'évolution progressive des exploitations agricoles familiales et des organisations de producteurs (OP), d'une situation de production pour l'autoconsommation, vers une agriculture durable, résiliente et rentable orientée vers le marché. Le changement fondamental attendu est l'autonomisation organisationnelle et fonctionnelle des OP capables de rendre des services durables à leurs membres notamment l'acquisition des facteurs de production à moindre coût, le conseil de proximité sur les bonnes pratiques agricoles et d'élevage et la commercialisation des excédents de productions avec les opérateurs de marché à des prix négociés et plus rémunérateurs.

Le projet a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans la zone d'intervention à travers une amélioration durable de la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs), ainsi qu'une création d'emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les femmes et les jeunes.

Le présent appel à manifestation s'adresse aux entités d'affaires (organisations de producteurs et opérateurs privés) porteuses d'initiatives économiques au profit des jeunes et femmes ruraux, résidents dans les 04 régions d'intervention du projet (Kédougou, Kolda ; Matam et Tambacounda) et répondant aux critères d'éligibilité ci-après :

Critères d'Éligibilité :

- Être une organisation professionnelle enregistrée comme une coopérative, un GIE ou une association, ayant une durée de fonctionnement au minimum de deux (02 ans) et majoritairement composée de jeunes (65%) et femmes (25%) ruraux en activité n'ayant jamais bénéficiée des sous projets du PADAER II ;
- Être capable de proposer un plan d'affaires mobilisant au minimum de 50 et maximum de 100 jeunes et / ou femmes autour de maximum **de deux (02) activités économiques** dans l'un ou plusieurs des maillons des chaînes de valeur production, commercialisation, transformation ou autres services connexes dans les filières agro-sylvo-pastorales. Le projet ou le groupe d'affaires peut être composé de jeunes en formation-insertion (Jeunes n'ayant jamais entrepris d'activité économique propre) et de promoteurs (Jeunes ou femmes ayant une expérience de conduite d'activité économique propre) ;
- S'engager à mobiliser les 10% de l'apport (via bénéficiaires directement ou Institutions Financières) afin de combler les 90% du PADAER II pour l'appui en Fonds de Roulement de 300 000 F CFA par bénéficiaire.

- Proposer dans le Plan d'affaires des activités économiques de cycle court (inférieur à 5 mois) avec 30% d'investissements sommaires et 70% de FDR qui garantissent aux jeunes et femmes ruraux promoteurs un minimum de revenu mensuel équivalent à 100 000 FCFA en période de croisière ;
- Disposer à mener des démarches pour l'octroi des crédits, à assurer le cautionnement des jeunes et femmes bénéficiaires et au recouvrement des crédits ;
- Disposer à souscrire à une police d'assurance agricole ou bétail subventionnée par le projet de façon dégressive pour les promoteurs ;
- L'Organisation porteuse doit avoir des expériences avec les Institutions Financières (épargne / crédit)
- Avoir au cours des deux dernières années des chiffres d'affaires annuels d'au moins de 10 millions de F CFA
- Le projet global doit avoir un TRI d'au moins égale à 12% ;
- Reconstituer le FDR à 100% au bout de deux ans et s'engager à réinvestir afin d'accroître la production et les revenus
- Produire la documentation et les références telles que demandé dans l'appel à proposition.
- Être en activité dans le business proposé depuis au moins 2 ans à l'exception des sociétés coopératives mutualistes créées avec l'appui du projet PADAER II ;
- Avoir l'expérience des procédures des marchés publiques
- Avoir subi des audits organisationnels, financiers...
- Connaitre le marché et être capable d'assurer l'écoulement des produits à des conditions négociées (prix, quantité, qualité, période) et de contractualiser avec les jeunes producteurs / transformateurs / négociants
- L'inclusion sociale à travers l'enrôlement de jeunes et personnes vulnérables (personnes vivant avec handicap, migrants de retour...) dans le projet proposé, sera considérée comme un critère d'appréciation des propositions.

Couverture géographique :

- Le projet devra être implanté dans la zone d'intervention du PADAER II qui s'étend sur les quatre (4) ci-après : Kédougou, Kolda, Matam et Tambacounda
- Pour les organisations répondants à la manifestation d'intérêt, la zone de couverture est le territoire national.

Rejoignez-nous :

Les organisations intéressées sont invitées à manifester leur intérêt et solliciter le dossier de demande de soumission (formulaire à renseigner) aux adresses suivantes :

- **UCP : Secrétariat de l'Unité de Coordination PADAER**, Tambacounda, Quartier Liberté, Lot 184, BP : 158 Tambacounda, Tél : (221) **77 644 39 01**
- **Au niveau des Antennes du PADAER II**, dans les locaux des **DRDR** (Directions Régionales du Développement Rural), des **DRELPA** (Direction Régionale de l'Élevage et des Productions Animales) et **des chambres consulaires** des régions de Matam, Kolda, Kédougou et Tambacounda.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **03 juin 2025, à 17 h** aux adresses ci-dessus.

Le dossier de soumission comprend :

- Copie signée de l'enregistrement légal du porteur de projet
- Extrait du compte bancaire professionnel du porteur de projet pour la même période
- Le formulaire dûment rempli (s'adresser *aux antennes de PADAER II de Kolda (77 520 33 59), Matam (77 644 38 98) et Kédougou (77 644 25 50) / UCP PADAER II Tambacounda (77 644 39 01)*)
- La fiche de présentation et de caractérisation des jeunes / femmes bénéficiaires dûment renseignée.
- Tous autres documents jugés utiles pour les organisations porteuses

Le Coordonnateur du PADAER II

Baboy dit Sada LY

